



LE GUIDE DU PROJET RÉGION



REMERCIEMENTS

RÉDACTEUR·RICE·S



Claire GORAL
VP S2F
2021-2022



Samuel VALANTIN
1^{er} VP Réseau / CM S2F
2021-2022

ÉDITEUR



Pierre HENRIET
VP Publication
2021-2022

“Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin”. Cette citation pourrait à elle seule résumer ce que pourrait être un Projet Région. C’est dans l’unité que nous pouvons mener les combats les plus rudes. Aujourd’hui, ces combats sont nombreux pour les étudiant·e·s en masso-kinésithérapie.

A travers le territoire, et au sein de mêmes régions, nous faisons face à une grande hétérogénéité de nos conditions d’études et ce sur de nombreux points : le coût de nos études, le statut de nos Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK), le degré d’inclusion à l’université, l’accessibilité aux services universitaires et ainsi que de nombreux autres aspects.

Il y a donc de véritables enjeux régionaux concernant nos études et les Projets Régions seraient un moyen de répondre à ces enjeux.



ABRÉVIATIONS

A2S : Affaires Sanitaires et Sociales

ARS : Agence Régionale de Santé

BDE : Bureau Des Étudiant·e·s

BN : Bureau National

BU : Bibliothèque Universitaire

CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

FédéT : Fédération Territoriale

FNEK : Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie

IFMK : Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie

JO : Journal Officiel

PR : Projet Région

RI : Règlement Intérieur

RU : Restaurant Universitaire

S2F : Stratégie de Financement de la Formation

SSU : Service de Santé Universitaire

SUMPSS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de promotion de la Santé

SSU : Service de Santé Universitaire

VP : Vice Président·e

WEFCOP : Week-end de Formation et de Cohésion des Projets Régions

Introduction

I. Les bases de la création d'un Projet Région

1. *Construire un bureau*

- A) Identifier les besoins spécifiques à votre région
- B) Trouver l'armature idéale
- C) Le recrutement
- D) Mettre en place un fonctionnement de bureau

2. *Créer une association*

- A) Les statuts
- B) Le règlement intérieur
- C) La déclaration en préfecture

3. *Se former*

- A) Les Régions Tours
- B) Le WEFCOP (Week-end de Formation et de Cohésion des Projets Régions)

II. Le fonctionnement d'un projet région

1. *Le lien avec d'autres associations*

- A) La FNEK
- B) Les BDE
- C) Les fédérations de territoire
- D) Les autres Projets Régions



SOMMAIRE

2. Les différents interlocuteurs

- A) Les acteurs et actrices locaux (Régions, départements, ARS,..)
- B) Les parlementaires
- C) Les IFMK et Universités

3. Mettre en place des actions

- A) Les rendez-vous de représentation
- B) Les enquêtes
- C) Le lien avec les étudiant·e·s

4. La communication

- A) Pour les autres étudiant·e·s
- B) Pour le grand public

Conclusion

INTRODUCTION

Depuis 2004 et la loi de décentralisation, ce sont les régions qui sont chargées des formations sanitaires et sociales, dont fait partie la formation de masso-kinésithérapie, et ce peu importe le statut de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK).

Du fait de cette décentralisation, nous remarquons de nombreuses différences entre les régions, et même parfois entre les IFMK d'une même région, quant à la politique menée sur la gestion des IFMK. C'est ce qui rend la compréhension et la prise en charge des difficultés locales difficiles. À l'heure actuelle, il est compliqué pour le Bureau National (BN) de comprendre et de répondre à tous les besoins spécifiques de chaque étudiant·e·s de chaque IFMK sur un mandat d'un an. De ce fait, nous pensons qu'un travail du Bureau National, coordonné avec celui d'un Projet Région à l'échelle régionale pourrait avoir plus d'impact au niveau des instances politiques.

Un Projet Région peut donc être défini comme un groupe, une association, d'étudiant·e·s en masso-kinésithérapie ayant pour objectif de défendre les droits et les devoirs des étudiant·e·s de tous les IFMK d'une même région.

Dans ce guide, nous allons essayer de vous transmettre quelques bases sur les Projets Régions.

1. Construire un bureau

A) Identifier les besoins spécifiques à votre région

Avant de se lancer dans la création d'une association, d'un bureau et de recruter des étudiant·e·s, il est important d'identifier les besoins spécifiques des IFMK de votre région. Le but de votre Projet Région est qu'il réponde aux besoins spécifiques que les étudiant·e·s des IFMK de votre région peuvent rencontrer. Cela mérite un état des lieux qui peut porter sur plusieurs thématiques, en voici des exemples :

- **Enseignement supérieur.** Quels sont les degrés d'intégration universitaire des IFMK de la région ? Les conventions tripartites sont-elles signées et sont-elles accessibles pour les étudiant·e·s ?
- **Affaires sanitaires et sociales.** Les étudiant·e·s de chaque IFMK ont-ils accès à l'ensemble des services universitaires (BU, RU, SUMMPS, SSU,...) ? Les étudiant·e·s sont-ils éligibles au même titre que tout autre étudiant·e aux logements du CROUS ? Les bourses sont-elles accessibles aux étudiant·e·s ?

LES BASES DE LA CRÉATION D'UN PROJET RÉGION

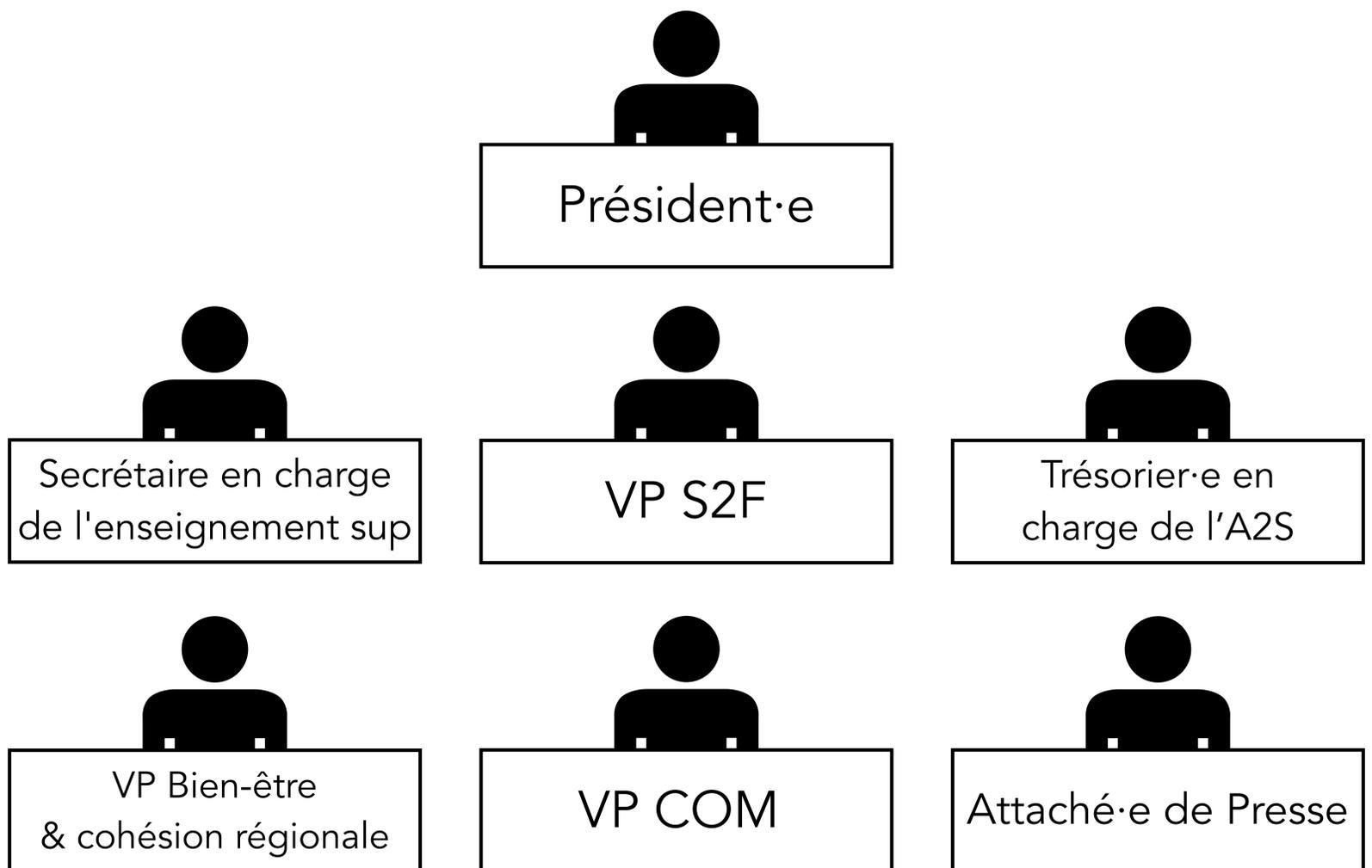
- **Le financement de la formation.** Est-ce qu'il existe des IFMK avec des frais illégaux (IFMK public où les étudiant·e·s payent plus que les frais universitaires) ? Les IFMK Privés sont-ils financés en partie par la région ? Y-a-t-il des hétérogénéités de financement pour des IFMK de même statuts ? Les étudiant·e·s passerelles, extra-communautaires et sportifs de haut niveau paient-ils plus cher leur année ?
- **Bien-être.** Sentez-vous des problématiques de bien-être dans les IFMK (Cela peut-être lié aux cours, à l'équipe pédagogique, aux autres étudiant·e·s, aux stages, etc.) ?
- **Cohésion régionale.** Existe-t-il un lien entre les IFMK et les BDE de votre Région ? Voulez-vous créer un lien (festif, partage de cours, rencontres sportives, ...) ?
- **Autre.** Vous êtes libres de créer le Projet qui vous ressemble.

B) Trouver l'armature idéale

Une fois que vous avez réussi à identifier les besoins spécifiques à votre région, vous allez pouvoir réfléchir à une armature de bureau idéale pour une plus grande efficacité. En effet, il faut définir le nombre de personnes qui composeront l'association ainsi que les postes qu'elles et ils occuperont.

LES BASES DE LA CRÉATION D'UN PROJET RÉGION

Exemple qui n'a pas pour objectif d'être reproduit :



C) Le recrutement

Une fois l'armature idéale trouvée, il est temps de passer au recrutement. C'est donc le moment de faire une première campagne de communication pour expliquer le projet et notamment les postes à pourvoir.

LES BASES DE LA CRÉATION D'UN PROJET RÉGION

Il est primordial de toucher l'ensemble des IFMK de la région. Évidemment, vous ne pourrez pas forcer les étudiant·e·s de tous les IFMK à s'investir dans un tel projet mais il est important de permettre à chacun de pouvoir le faire s'il le désire. De plus, avoir au sein de l'association au moins un.e membre de chaque IFMK de la région permet une meilleure représentativité des étudiant·e·s de la région par le Projet.

Cette campagne d'explication et de recrutement peut prendre plusieurs formes notamment numériques sur les réseaux sociaux et les groupes de promotions mais elle peut aussi se dérouler en présentiel avec des interventions en amphithéâtres auprès des différentes promotions.

N'oubliez pas que la FNEK peut vous aider à chaque étape de la création de votre Projet Région.

D) Mettre en place un fonctionnement de bureau

Il est important de définir un fonctionnement de bureau :



Canaux de communication

Mails, Messenger, Slack...



Réunions

Fréquences, formats...



**Système de
prise de décisions**

2. Créer une association

Pour lancer votre Projet Région, créer une association officielle en préfecture n'est pas une obligation. Cependant, dans un souci de pérennité de la structure, cela peut être d'une grande aide. En effet, déclarer votre association en préfecture vous apportera de nombreux avantages tels qu'ouvrir un compte bancaire ou encore lui donner un statut juridique et rendra surtout votre association officielle.

Pour officialiser une association il y a deux étapes obligatoires, rédiger des statuts et la déclaration en préfecture. Il est aussi possible de créer un règlement intérieur. Enfin pour déposer une association en préfecture, il faut être au moins deux personnes.

A) Les statuts

Les statuts de votre association vont vous servir de cadre général de fonctionnement. La rédaction des statuts est libre mais ils méritent une véritable concertation de toutes les personnes voulant porter le Projet. Les statuts peuvent être amendés s'ils ne répondent plus aux besoins et aux envies de l'association.

I LES BASES DE LA CRÉATION D'UN PROJET RÉGION

Voici une liste d'éléments qu'il est important de faire apparaître dans vos statuts :

- Le nom de l'association
- Les buts de l'association
- Les membres (catégories, conditions d'adhésions, obligations et pouvoirs)
- La perte de qualité de membre
- Les ressources de l'association
- Les assemblées (modalités de réunion, pouvoirs)
- Les règles de dissolution

Vous pouvez vous tourner vers le Bureau National pour vous accompagner dans l'écriture de vos statuts.

LES BASES DE LA CRÉATION D'UN PROJET RÉGION

B) Le règlement intérieur (RI)

Le règlement intérieur n'est pas obligatoire mais il va permettre de préciser les statuts sur certains aspects. Il est également possible de le modifier sans avoir besoin de faire une modification en préfecture. Attention, si un règlement intérieur existe, il doit apparaître dans les statuts. Il faut également faire attention à ce que le règlement intérieur ne contredise pas les statuts, sinon ce sont ces derniers qui feront foi.

Voici quelques règles qui peuvent faire partie d'un règlement intérieur :

- Le fonctionnement du conseil d'administration, de l'assemblée générale et du bureau
- Les règles de conduite au sein de l'association et les sanctions prévues
- Le fonctionnement quotidien de l'association

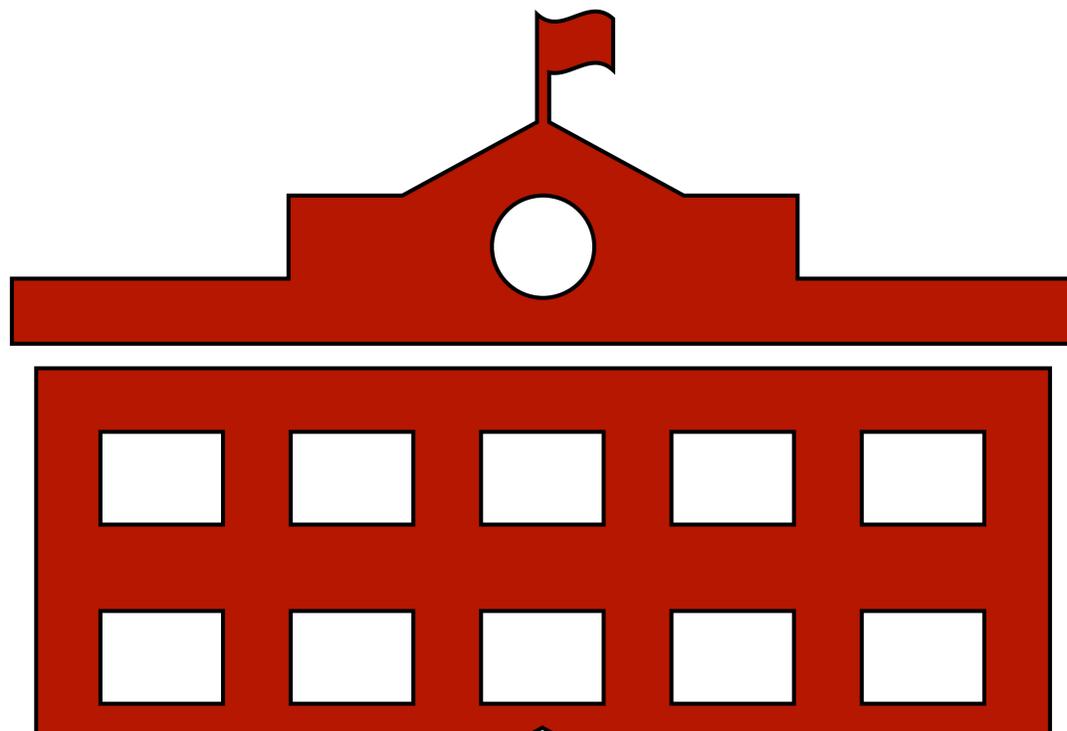
Vous pouvez vous tourner vers le Bureau National pour vous accompagner dans l'écriture de votre règlement intérieur.

C) La déclaration en préfecture

Déclarer son association en préfecture est obligatoire pour que celle-ci devienne officielle. Ceci doit se faire dans la préfecture ou à la sous-préfecture de l'arrondissement du siège social de l'association.

Dans cette déclaration, doit apparaître sur papier libre en deux exemplaires datés et signés par tous les déclarants : le nom de l'association et son but, le siège social et les noms, prénoms, situation professionnelle (étudiant·e), domiciliation, nationalité, date et lieu de naissance et poste dans l'association de tous les administrateurs et administratrices.

À ceci, il doit être joint : deux exemplaires des statuts datés et signés d'un.e des dirigeant.e.s, l'attestation justifiant du siège social, le formulaire destiné à la publication au Journal Officiel (JO) et le justificatif de paiement (44€) de cette publication.



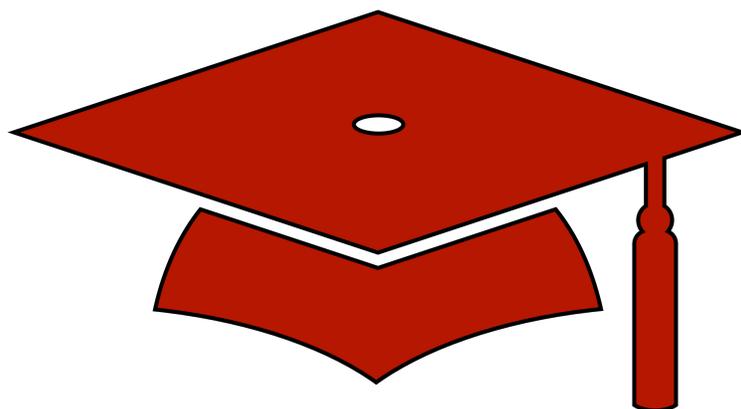
3. Se former

Ton association est créée et déclarée, super !
Il faut maintenant se former sur les différentes thématiques !
Mais comment ?

A) Les Régions Tours

Il n'y a rien de mieux qu'une formation pour bien lancer un bureau. C'est pour cela que la FNEK propose des Régions Tours qui ont pour objectif de former les projets régions sur leurs problématiques spécifiques. Ces formations sont disponibles à la demande des projets régions, et selon leur disponibilité, en envoyant un mail formation@fnek.fr.

Chaque projet région répond à des problématiques spécifiques et les formations seront donc adaptées en fonction. Elles pourront davantage être tournées sur les problématiques d'enseignement supérieur, de financement de la formation ou de trésorerie au besoin. Il nous paraît important que chaque projet région participe à cette formation.

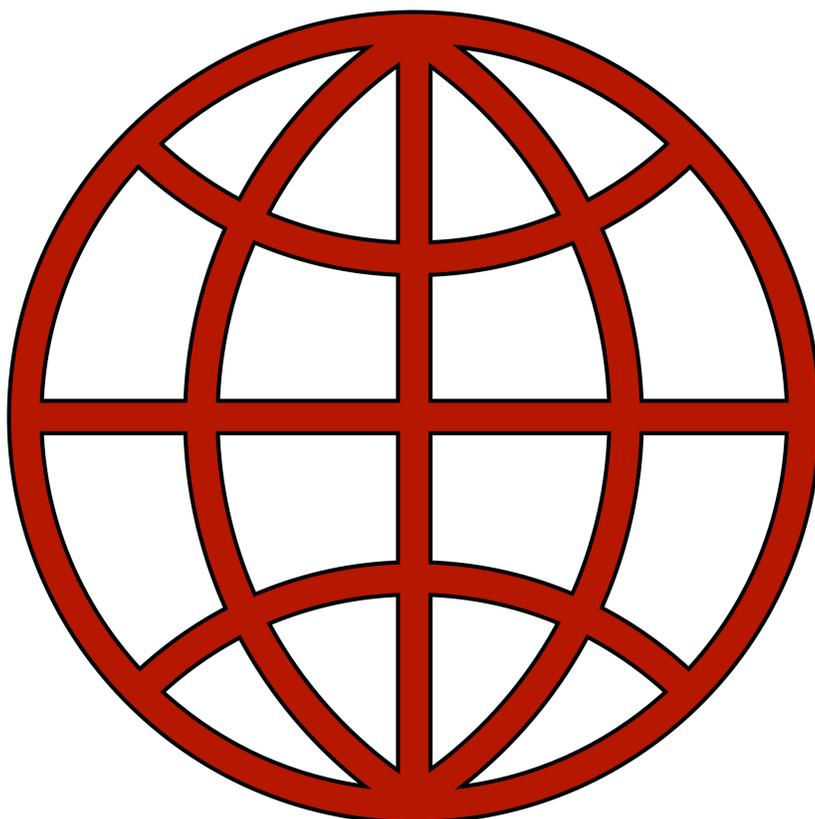


LES BASES DE LA CRÉATION D'UN PROJET RÉGION

B) Le WEF COP (Week-end de formation et de cohésion des Projets Régions)

Dans une optique où de nombreux projets régions seraient amenés à se créer, un week-end de formation et de cohésion des projets régions (WEFCOP) pourrait voir le jour.

Les objectifs de ce week-end seraient multiples avec notamment la proposition de formations précises sur certains sujets, mettre en place des temps d'échanges sur ce que fait chaque Projet Région pour donner des idées à d'autres et enfin de discuter tous ensemble (BN et PR) de la stratégie politique nationale et de son application au local.



1. Le lien avec d'autres associations

Afin d'intégrer pleinement votre Projet Région au sein du paysage associatif étudiant, il est important de collaborer avec les autres associations locales et nationales. Collaborer permet de progresser ensemble sur des thématiques communes, de gagner en visibilité et en poids politique.

A) La Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie (FNEK)

Le lien avec la FNEK est primordial pour un projet région car c'est en coordonnant nos revendications nationales et régionales que nous pourrions gagner les plus grands combats.

Prenons un exemple de collaboration. Vous avez réussi à obtenir un rendez-vous avec votre région. Vous allez vous y rendre en tant qu'expert au local de votre association. Les problématiques qui seront évoquées lors du rendez-vous seront celles de votre quotidien, vous saurez de quoi vous parlez et aurez cette force locale. De plus, avoir un membre représentant de la FNEK pourra permettre d'apporter le poids de la structure nationale représentative de tous les étudiant·e·s en masso-kinésithérapie de France.

Cependant, il peut y avoir un désaccord sur une stratégie. Ainsi, le dialogue est la clé d'une bonne collaboration. Nous sommes avant tout présents pour vous accompagner au mieux dans vos projets.

B) Les Bureaux des Étudiants (BDE)

Comme expliqué précédemment, l'objectif sera de représenter tous les étudiant·e·s de votre région. Le lien avec les BDE sera donc automatique.

La collaboration avec les BDE peut vous apporter une visibilité supplémentaire au sein des différents instituts. La communication avec ces derniers sera essentielle afin de connaître au mieux leurs problématiques, pour tenter de les résoudre. Aussi, il est possible d'envisager l'organisation d'évènements cohésion régionale en collaboration avec eux.

C) Les fédérations territoriales (FédÉT)

Pour rappel : une FédÉT est une association qui représente tous les étudiant·e·s se trouvant sur un même territoire, toutes filières confondues, qui adhèrent à l'association.

Comme expliqué tout au long de ce guide, notre formation fait face à une multitude de problématiques très spécifiques. Tant au niveau des frais de scolarité qu'au niveau de l'intégration universitaire, il n'est pas toujours facile pour les fédérations territoriales de saisir toutes ces problématiques spécifiques et d'intervenir.

Cependant, ces fédérations vont être un réel appui pour vous. Il sera important pour votre projet de vous présenter à votre FédÉT pour qu'elle comprenne l'intérêt de votre Projet. Par la suite, si un bon dialogue réussi à s'instaurer, une bonne collaboration vous apportera un soutien local très important en matière de visibilité auprès des étudiant·e·s d'autres filières. Il sera même possible pour vous d'adhérer à votre FédÉT.

À terme, une relation FNEK - Projet Région - FédÉT peut voir le jour pour une représentation optimale.

D) Les autres projets régions

Comme évoqué avec l'exemple du WEF COP, échanger avec les autres régions peut vous permettre de bénéficier de retours d'expérience mais aussi de comprendre leurs fonctionnements. Ces échanges peuvent aussi apporter, à long terme, des idées de stratégies, d'actions mises en place.

2. Les différents interlocuteurs

La véritable force de la multiplication des Projets Régions est, bien évidemment, la multiplication des interlocuteurs politiques qui entendent parler de vos revendications. Nous allons détailler ici les différents acteurs que vous allez pouvoir rencontrer.

A) Les acteurs locaux (régions, départements, ARS,..)

Il y a d'abord forcément les régions, qui sont en charge de nos formations et qui connaissent nos problématiques. Avoir des relations avec les conseils régionaux est important pour exprimer vos revendications. Les conseils régionaux ont une couleur politique et sont élus tous les 6 ans. L'argument de la « bonne action pour plus de voix » peut donc être un atout.

Ensuite, il y a les Agences Régionales de Santé qui, contrairement aux régions, ne dépendent pas d'un pouvoir décentralisé mais bien d'un pouvoir déconcentré de l'État. C'est-à-dire qu'elles doivent uniquement appliquer au local les décisions prises au nationale sur le domaine de la santé.

Enfin, il existe beaucoup d'autres acteurs locaux qu'il vous reviendra de contacter et de rencontrer selon vos stratégies.

B) Les IFMK et Universités

Les administrations des IFMK n'ont souvent que peu de poids sur toutes les questions de financement et d'accès aux services universitaires mais ils restent tout de même de bons alliés. En revanche, pour toutes les questions de bien-être, ce sont les principaux acteurs.

Selon l'article 1 de l'arrêté du 2 septembre 2015 qui cadre notre formation, une convention tripartite doit être signée entre la région, l'université et l'IFMK. Cette convention a pour but de déterminer les modalités de participation et les responsabilités des trois signataires. Les rencontrer peut donc également permettre de bien faire avancer nos problématiques.

C) Les parlementaires et autres acteurs et actrices nationaux

Les parlementaires sont l'ensemble des 577 députés et des 348 sénateurs et ont tous un véritable poids politique avec notamment la possibilité de proposer des lois et/ou des amendements aux lois.

Les députés sont élus par circonscription directement par les citoyennes et les citoyens mais ils ont cependant un rôle de représentation national et non local.

Les sénateurs et les sénatrices eux, sont élu·e·s par de "grands électeurs et électrices" et ont un rôle de représentation local, il peut donc être très intéressant de les rencontrer pour des problématiques locales.

Pour toute action nationale, il est bien important de se coordonner avec le Bureau National afin de ne pas faire doublon.

3. Mettre en place des actions

Nous allons vous présenter ici deux types d'actions que vous pouvez mettre en place en tant que Projet Région : les rendez-vous de représentation et les enquêtes. Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive et vous pourrez mettre en place autant d'actions différentes que d'idées que vous le souhaitez.

A) Les rendez-vous de représentation

Un rendez-vous de représentation est un rendez-vous où vous allez porter vos revendications auprès d'instances politiques ou d'interlocuteurs de l'enseignement supérieur par exemple. Pour lancer votre Projet Région, vous pourrez réaliser des rendez-vous pour vous présenter et où vous pourrez aborder vos principales revendications.

Par la suite, il sera important d'aborder vos revendications thématique par thématique, de ne pas essayer de tout mélanger, car vous risquez de perdre vos interlocuteurs et même de vous perdre vous-même. Dans le Région Tour, nous incluons une formation pour bien préparer ces rendez-vous.

B) Les enquêtes

L'objectif d'une enquête est d'obtenir des chiffres. Ces chiffres peuvent être très utiles pour les rendez-vous de représentation. Les enquêtes peuvent porter sur de nombreux sujets : les frais de scolarité, la précarité, l'accès à certaines structures, le bien-être, etc. L'essentiel c'est la bonne diffusion du questionnaire afin d'être le plus représentatif possible. L'analyse des résultats qui peut être publiée sous forme de rapport et qui peut être présentée en rendez-vous. Il existe déjà de nombreuses enquêtes et le Bureau National peut vous accompagner dans la création / l'analyse du questionnaire.

C) Le lien avec les étudiant·e·s

Il sera important de sensibiliser les étudiant·e·s des différents IFMK de votre région, aux problématiques majeures rencontrées. De plus, vous aurez aussi la possibilité de les former, sur différentes thématiques.

3. La communication

On dit souvent dans le milieu associatif que « tout travail non communiqué est un travail non fait ». Cette expression montre l'importance de communiquer vos avancées, tant auprès des étudiant·e·s qu'auprès du grand public.

A) Auprès des étudiant·e·s

Pour que les étudiant·e·s comprennent qui vous êtes et qu'ils s'intéressent à votre Projet Région, il est important de leur faire des retours sur vos revendications générales. Vous pourrez par exemple créer vos propres réseaux sociaux, passer par les BDE, par la FNEK et même dans certaines situations par les IFMK.

B) Pour le grand public

Toucher le grand public peut vous être d'une grande aide pour vos revendications car ce qui touche le grand public touche forcément les élu·e·s locaux. Aujourd'hui le meilleur moyen de toucher le grand public est la presse. Il pourra donc être dans vos missions de vous procurer des contacts avec des presses locales. Les fédérations de territoires peuvent notamment vous aider. La presse n'est pas facile à aborder mais cela peut être un véritable atout pour votre Projet Région.

CONCLUSION

Ce qu'il est important de retenir à la fin de ce guide c'est que votre Projet Région sera unique et qu'il répondra aux problématiques de votre territoire. Il y a aujourd'hui encore beaucoup à faire pour améliorer la vie des étudiant·e·s en masso-kinésithérapie.

Malgré votre statut d'association unique, vous êtes loin d'être seul·e·s puisqu'il existe autour de vous plein de personnes et d'associations prêtes à vous accompagner, que ce soit la FNEK, les autres Projets Régions et même les BDE.

Enfin, ne négligez pas l'importance de tout ce que vous faites, de tous vos travaux, ils pourront resservir. L'archivage est la clef vers la meilleure passation possible. Aussi, n'ayez pas peur de remettre en question le fonctionnement, l'armature de votre association, un Projet est fait pour avancer avec son temps si on ne veut pas qu'il disparaisse.

Si vous avez la moindre question à la fin de la lecture de ce guide, vous pouvez contacter le Bureau National à cette adresse mail :

financement.formation@fnek.fr



RESSOURCES

Voici quelques ressources utiles à votre disposition !

[1] Le Guide du Responsable Associatif et du Bénévole Étudiant (GRABE). C'est un guide écrit par la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), que vous pouvez demander sur ce lien : <https://www.fage.org/formations/grabe/>

[2] Argumentaire de la S2F en études de kinésithérapie. Petit guide de défense face aux régions. Vous pourrez retrouver ce guide en envoyant un mail à l'adresse mail citée plus haut.

[3] Guide du financement alternatif des études de kinésithérapie. Vous pourrez retrouver ce guide en envoyant un mail à l'adresse mail citée plus haut.

[4] Les formations sanitaires et sociales. Leur spécificité dans l'enseignement supérieur. Vous pourrez retrouver ce guide en envoyant un mail à l'adresse mail citée plus haut.